LES GRÈVES D'HALLUIN

Les grévistes de la maison Lemaitre nous font parvenir la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez je vous prie, accorder l'hospitalité de vos colonnes à notre protestation contre la lettre de M. Lemaitre parue hier dans le *Journal de Roubaix*.

M. Lemaitre-Demeester affirme que ses ouvriers tisserands gagnent de 15 à 35 francs par semaine et que bon nombre d'entre eux sont cabaretiers, boulangers ou épiciers et, par suite travaillent régulièrement tous les jours.

M. Lemaitre prétend également que nous ne travaillons pas ou presque pas le lundi et une partie du mardi.

Nous protestons avec énergie contre ces allégations fausses et qui sont tout simplement faites pour donner le change à l'opinion publique qui se manifeste d'une façon aussi éclatante en notre faveur.

Il est faux que les ouvriers de la maison Lemaitre gagnent davantage que le chiffre des salaires indiqué dans votre journal. La moyenne ne dépasse pas 12 francs par semaine.

Il est également faux qu'un certain nombre d'entre nous soient commerçants et négligent par suite leur travail.

Personne n'ignore à Halluin que les ouvriers tisserands à la main commencent le lundi matin tout comme les autres jours de la semaine bien avant le chant du coq et travaillent 14 et 15 heures par jour pour un salaire variant entre 7 et 18 francs. La lettre de M. Lemaitre, loin d'indisposer à notre égard, n'a réussi qu'à soulever l'indignation de tout ceux qui connaissent notre situation malheureuse.

Nous vous remercions d'avance, monsieur le rédacteur, de la publicité que vous voudrez bien donner à notre protestation.

Il est nécessaire de dévoiler les agissements de ceux qui veulent faire croire au public que notre grève n'est pas la conséquence de la misère que nous subissons tout en travaillant avec courage des 80 et 90 heures par semaine.

Recevez, Monsieur le rédacteur etc

Nous sommes heureux d'insérer la protestation des ouvriers d'Halluin, elle confirme en tous points ce que nous avons dit jusqu'à ce jour. Aux habitants d'Halluin de juger de quel côté se trouve la vérité et le bon sens.

Nous continuerons, comme par le passé à puiser nos renseignements à une source sincère et toujours les personnes désintéressées seront unanimes à reconnaitre notre bonne foi.

Qu'il plaise à M. Lemaitre de se servir de la publicité du *Journal de Roubaix* ou de faire appel à l'éloquence de M. le curé d'Halluin pour plaider sa cause peu nous importe, les travailleurs et tous les honnêtes gens verront bien où se trouvent les défenseurs de la justice et de la vérité.

Dans son sermon, hier matin, M. le Curé d'Halluin, a, paraît-il, rétracté des paroles du dimanche précédent.

Tout en reconnaissant que la misère des ouvriers mérite d'attirer l'attention, le bon pasteur regrette que les tisserands pernant leur foi en la religion catholique sont résolus maintenant à se syndiquer et d'entrer, selon son expression, dans des clubs socialistes.

Pauvre curé! vos regrets sont un peu tardifs et les ouvriers n'ont plus foi en cette charité chrétienne que vous leur recommandez tout en négligeant vous-même d'en observer les préceptes.

Les quêtes faites vendredi et samedi dans différentes fabriques d'Halluin ont produit la somme de 606 fr. 35.

Les grévistes ont également 21 francs plus 23 fr. 05 produit de quêtes faites à la fabrique Pollet à Lille

Un citoyen nous a remis 2 fr. 70, produit d'une souscription faite à Tourcoing

Des secours nombreux vont arriver incessamment et les ouvriers ont pleine confiance en l'issue de ce conflit où toute la justice est de leur côte

G. DESCHEERDER.

Reçu pour les grévistes d'Halluin : [illegible]

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

REMERCIEMENTS DE CARMAUX

Notre rédacteur en chef, le citoyen Siauve-Evausy, a reçu la lettre suivante :

Carmaux, 17 décembre 1895.

Citoyen Siauve-Evausy,

Rédacteur en chef de l'*Egalité*, Roubaix

Nous vous remercions profondément du concours que votre journal nous a apporté pendant plus de quatre mois de lutte. Le combat n'est pas terminé et nous vous prions d'aider, par une incessante propagande à l'édification de la verrerie ouvrière où nous devons enfin après de longues épreuves trouver du travail et la liberté. Bien que les organisations ouvrières syndicales et coopératives, soient appelées plus directement à préparer l'œuvre nouvelle, celle-ci intéresse tous les socialistes, tous les républicains qui veulent maintenir le droit politique et syndical des travailleurs.

Par vous, citoyen, au nom de la Solidarité ouvrière et de la République sociale, nous faisons appel à tous.

Veuillez agréer, cher citoyen, avec nos remerciements, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le Comité de défense des ouvriers verriers et similaires de Carmaux et du Bousquet-d'Orb,

Le Président, GERVIER. — *Le Secrétaire,* M. GIDEL.

Le Parti ouvrier a fait placarder l'affiche suivante :

UN DÉFI A M. H. DESCHAMPS

Aux Electeurs,

Le diffamateur Deschamps a toutes les impudences.

Il a diffamé le citoyen Bailleul et le syndicat textile. Il a reculé quand on l'a mis au défi de donner la preuve de ses odieuses accusations.

Trois conseillers municipaux, les citoyens Dubrulle, Demailly et Delettrez ont été diffamés par lui. Il les a accusés d'avoir touché chacun un mandat de 200 fr. pour faire un voyage à Guise et de n'y être pas allés.

C'est un mensonge. C'est une diffamation de plus.

Ces citoyens ont envoyés au journal l'*Egalité* une lettre dans laquelle ils prouvent qu'avec l'argent qu'ils font reçu *ils sont allés à Guise* et à St-Denis, à un Congrès socialiste.

Cette lettre est la preuve convaincante que M. Deschamps n'est qu'un vil menteur.

Avec le toupet d'un véritable saltimbanque politique, le directeur du *Roubaisien* découpe une phrase dans la lettre des citoyens Delettrez, Dubrulle et Demailly et, avec cette phrase, qu'il publie dans une affiche placardée en ville, il a encore l'audace de déclarer coupables les conseillers municipaux.

C'est pousser jusqu'au bout la diffamation, l'insolence et le cynisme.

Pour confondre M. Deschamps, nous le mettons au défi de publier, toute entière, la lettre des trois conseillers municipaux.

Acceptera-t-il ce défi ? Nous ne le croyons pas. Comme il s'est dérobé devant le syndicat textile, il se dérobera encore cette fois.

Peut-être, pour cacher sa nouvelle fuite, fera-t-il encore intervenir dans la polémique, des individus tels que Detollenaere et Boucher.

Le public sait ce que valent les gens de cette sorte. Ce sont des êtres déconsidérés et disqualifiés, et le Parti Ouvrier ne s'abaissera pas jusqu'à discuter avec eux.

Que M. Deschamps s'en serve, libre à lui. Ils sont, au reste, bien faits pour s'entendre et il était vraiment nécessaire, pour l'édification des électeurs, de voir s'étaler la complicité qui existe entr'eux. Cela permet de juger à sa juste valeur la politique du directeur du *Roubaisien*.

Ces individus pourront continuer à baver et à essayer de salir les militants du Parti Ouvrier. Ils pourront même pousser la fantaisie jusqu'à inventer des histoires comme le désabusé (!) Boucher l'a fait cette semaine quand il a déclaré que des *sommes de 400 et de 600 francs* avaient un jour manquées à la caisse de notre Parti.

Le public ne croira pas leurs calomnies car il sait fort bien — l'affaire Detollenaere l'a prouvé — que nous savons nous débarrasser des voleurs quand par hasard il s'en trouve un parmi nous.

Electeurs,

Le Parti ouvrier ne dispose pas des millions de ses adversaires. Il doit donc ménager ses forces afin de pouvoir répondre à l'assaut furieux qui lui sera livré en mai prochain par tous les partis bourgeois coalisés.

On cherche en ce moment à lui faire dépenser le plus d'argent qu'on peut. Il ne tombera pas dans ce piège

Nous ferons donc désormais le moins d'affiches et de circulaires possible. Nous répondrons dans notre organe, le journal l'*Egalité*, aux attaques multiples de nos adversaires.

Nos munitions, nos gros sous, nous les gardons pour la grande bataille prochaine. Ils seront les boulets qui, dans quelques mois, détruiront, à tout jamais, les derniers vestiges de la puissance capitaliste à Roubaix.

A bas les diffamateurs !
Vivent les honnêtes gens !
Vive le Parti Ouvrier !

Le Comité exécutif.

Recensement des chevaux et voitures et des pigeons voyageurs. — Beaucoup de propriétaires de chevaux et de voitures, d'amateurs et de sociétés colombophiles, n'ont pas encore effectué à la mairie (bureau militaire), leur déclaration obligatoire.

Nous rappelons aux intéressés, que les *retardataires* sont passibles d'une amende variant de 25 à 2,000 francs.

Reconnaissance du Mont-de-Piété — La personne qui aurait perdu une reconnaissance du Mont-de-Piété peut la réclamer dans nos bureaux où elle a été remise

Commencement d'incendie. — Samedi vers onze heures et demie du matin, le jeune Deimotte, dont les parents débitent rue de l'Ommelet et travaillant au tissage Réquillart et Scrive, en revenant de l'école, vit de la fumée qui sortait de la chambre où il couchait

Le feu s'était déclaré, on ne sait comment, à son lit. Aux cris qu'il poussa des voisins accoururent et purent éteindre ce commencement d'incendie.

Les dégats sont évalués à une vingtaine de francs

Les marchands de charbon. — Quatre rapports ont été rédigés à la charge des marchands de charbon parce que les bascules qu'ils avaient sur leurs voitures n'étaient pas en état de fonctionner.

Avis aux intéressés.

Vol de 4 lapins. — Samedi soir, un vol de 4 lapins a été commis au préjudice de Camille Vandermeeren, ouvrier teinturier, demeurant rue de Croix, 64.

Les malfaiteurs se sont introduits chez lui en escaladant une palissade qui donne sur le boulevard de Cambrai.

Une enquête est ouverte.

MOUVEMENT OUVRIER

Réunion des marchands de journaux. — Tous les marchands de journaux de Roubaix-Tourcoing et environs sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu cet après-midi, à 4 heures, à l'estaminet du « Plat d'Or », Grande Place.

Combats de coqs.

Roubaix. — Hier une belle partie de coqs a eu lieu au « Bon Vivant » contre « l'Enflé. »

Le « Bon Vivant » a gagné les 2e et 3e, la 1re paire n'a pas été décidée. Nombreux paris

⁂

— Dimanche, une belle partie a été jouée au « Clairon des Zouaves » contre l'Ours de Tourcoing. le Clairon a perdu la 1re, gagné la 3e et la 2e n'a pas été décidée.

Grande animation, les paris n'ont pas fait défaut.

⁂

Grande assistance chez Mortier, rue de Denain pour voir jouer la belle partie contre Dorde de la rue de Tunis. Mortier a gagné les 3 paires. Nombreux paris.

⁂

— Mercredi 25 décembre, 3½ morts chez J.-B. Petit, rue des Parvenus, contre Jules Dorpe, de la rue de Tunis.

⁂

— Dimanche, une partie de coqs devait avoir lieu chez G. Rys, rue du Tilleul, mais les coqs étant trop lourds la partie a été remise.

⁂

— Beaucoup de monde s'étaient donné rendez-vous aux Gros-Cailloux, rue du Tilleul, pour assister à la fameuse partie contre Dussart. Le Gros-Caillou a gagné la 1re et perdu les 2e et 3e. Nombreux paris.

Toufflers. — *Est-ce vrai ?* — On nous écrit que l'instituteur communal de Toufflers refuse d'admettre à l'école des enfants de parents français habitant la commune, alors que des enfants belges, habitent des communes voisines, y sont admis.

La raison de cette anomalie ce serait que les enfants belges paient les leçons qu'ils reçoivent.

Nous demandons à M. l'instituteur communal de Toufflers si le fait qu'on nous signale est vrai.

Nous attendons sa réponse.

Croix. — *Un Conseil municipal qui s'éteint.* — Les membres du Conseil municipal avaient été convoqués pour le samedi 21 décembre, à 8 heures du soir. Un événement inattendu obligea le Maire à lever la séance sans discussion, car à 9 heures, dix conseillers seulement sur vingt-sept (!) étaient présents.

C'est au dire de l'honorable maire M. Pliquet, la première que ce fait se produit depuis vingt-cinq ans qu'il est membre de la municipalité !... A quoi attribuer ce que nous appelons si justement un événement on ne le sait ?

Est-ce la certitude d'une prochaine défaite que le Parti ouvrier infligera à la municipalité opportuniste de Croix aux prochaines élections ou bien est-ce le spleen! qui aurait atteint à la fois, dix-sept de nos édiles !

Nous ne pouvons nous prononcer toujours est-il que nous, journalistes, nous avons dû nous en retourner bredouille.

La séance a été remise à jeudi, c'est-à-dire que les conseillers seront convoqués à trois jours francs d'intervalle.

Wasquehal. — *Lugubre découverte.* — Hier matin vers 10 heures deux ouvriers, les nommés Dupuis Jules, chauffeur, demeurant au hameau de Plomeux à Wasquehal et Henri Vanderppen, fileur, demeurant rue Baudin, 25 à Croix, aperçurent en passant aux environs du Pont du Triez, le long du canal, le corps d'un individu qui flottait au-dessus de l'eau.

Ils le retirèrent et avertirent le garde Selosse qui fit transporter le cadavre à la Morgue.

Les renseignements ont établi que c'était le corps d'un nommé Aimé-Joseph Philippaert, ouvrier terrassier, né le 24 juin 1859 à St-Amand (Belgique), fils de Jean-François Philippart et de Eugénie Gille.

D'après le docteur Jacquard, la mort peut remonter à quatre semaines. Du reste sa dame de pension, Emma Gille, veuve Vanvincke, cabaretière au Triez, dit qu'il est parti de chez elle le 26 novembre, s'en allant à Bruxelles; elle croit que la mort ne peut-être attribuée qu'à un accident ; Philippart avait le caractère très gai a-t-elle déclarée, seulement il s'adonnait à la boisson.

Lys-lez-Lannoy. — *Séance du conseil municipal.* — Le conseil municipal de Lys-lez-Lannoy s'est réuni le dimanche 22 décembre, à midi, sous la présidence de M. Louis Bouttemy, maire.

Etaient présents : MM. Després-Rincheval et Pierre Echevin, adjoints ; Achille Droissart, Louis Gallois, Alphonse Fauvarque, Jules Espel, Auguste Delannoy, Antoine Tricoit, Pierre Dubar, Louis Le pers, Jean-Louis Desbarbieux, Henri Gossart, Louis Meurisse, Pierre Després, François Beuscart et François Locufier.

Absents : MM. Paul Salembier, Pierre Houzé, Aimable Selosse, Edouard Catrice et Pierre Six.

Le conseil vote les crédits nécessaires pour l'entretien des chaussées pavées.

M. le maire propose de soumettre à l'étude des conseillers les dénominations nouvelles des rues.

M. Pierre Thévenin, adjoint, demande au contraire la discussion immédiate des nouvelles dénominations des rues. Le conseil approuve les changements suivants :

De Ste-Anne au Fresnoy, rue de Leers.

Du Fresnoy à la limite de Leers, rue du Fresnoy.

De la rue du Triangle à Toufflers, rue Thiers.

Du Fresnoy au repos des chasseurs, rue Ollivier de Serres.

De Verriest au Vert-Pré, rue de Cohem.

De chez Pierre Echevin à la Grande-barrière, rue du Vert-Pré.

Du chemin de H. Echevin à l'extrémité (Fort salé), rue Pasteur.

De la rue du Bois au Fort-Salé, rue Hoche.

De la rue du Bois à la rue Pasteur, rue Carnot.

De la rue Chanzy à la rue Vauban, rue d'Iéna.

De la rue du Bois à la Barrière, rue Chanzy.

De la rue du Bois à Maufait, rue Vauban.

De la rue du Bois, angle du Soleil-Levant, rue Saint-Louis.

Près Bilouet, rue de la Motte au-Bois.

De la rue du Bois à la fabrique Deffrennes, rue du Franc-Bois.

De la route départementale au « Canon d'Or », rue d'Hem.

Rue de la Gare, rue Faidherbe.

Rue de Lys-lez-Lannoy, rue du Bois, de la rue du Bois au Champ de Mars, rue de Bapaume, de la rue du Pavé à la ruelle des Flamands, rue de Courtrai, rue de l'Ecole des Filles, rue Jeanne d'Arc, rue Desbroches, rue de Strasbourg.

Chemin de la Chapelle Madame, rue du Mely.

Du chemin de la Chapelle au Moulin, rue de Lorraine.

Route départementale n° 19 vers Toufflers, rue de Lannoy.

De la rue du Colisée à la ferme Lebrun, rue d'Isly.

La rue de l'Ecole, rue de la Mairie.

M. Pierre Echevin se plaint de ce que certaines rues ne sont pas éclairées... M. le Maire : Le cantonnier n'a pas le temps, il a énormément d'occupation avec le déchargement de pavés à la gare, il veillera à ce que les rues ne soient plus dépourvues d'éclairage.

M. Pierre Echevin demande qu'une sonnette soit adaptée à la demeure du garde-barrière du passage à niveau de Cohem pour réveiller celui-ci le matin et le soir pour livrer passage aux voitures.

M. le maire : Il faut adresser la demande à la compagnie du chemin de fer du Nord.

Le Conseil repousse une demande d'indemnité de réserviste au nommé Franchomme celui-ci étant célibataire. Puis il donne un avis favorable à une demande de sursis d'une période d'instruction militaire de 13 jours au nommé Zoé Dubus.

La séance est levée à 12 h. 1/2.

Vient de paraître

LA JEUNESSE SOCIALISTE

Revue mensuelle de Socialisme Scientifique
la brochure de novembre et décembre
portant les numéros 11 et 12.

Prix . . . . . . 0 fr. 40

SOMMAIRE :

La Jeunesse socialiste, Joseph Sarraute. — Anarchisme et Socialisme (suite et fin), par G. Plekhanoff. — La Politique intérieure du Parti ouvrier. Charles Bonnier. — Le Profit. Laurence Gronlund. — Le Congrès de Breslau et la question agraire. Karl Kautsky. — Chronique sociale.

Dans l'Université, le mouvement socialiste de la jeunesse, Louis Charle; statistiques et renseignements, Foville. Bibliographie, Ch. Brunellière ; livres, revues des revues françaises et étrangères, Joseph Bernard.

Nous recommandons tout particulièrement à nos nombreux lecteurs et camarades de lire « La Jeunesse Socialiste » qui paraît tous les mois, dont le prix de 0 fr. 40 est à la portée de toutes les bourses.

Adresser les demandes au bureau du journal.

TOURCOING

Enfant perdu. — Le nommé Débart, Frédéric, demeurant au Chopet, a déclaré que sa fille Germaine, âgée de 6 ans, est disparue depuis hier matin, à 10 heures.

Signalement : Habits rouges avec dentelle blanche, tablier blanc, galoches aux pieds, tête nue.

Commencement d'incendie. — Dans la nuit du 21 au 22, vers deux heures du matin, M. Deschamps, cabaretier, rue du Calvaire, 18, entendit un bruit insolite provenant d'un hangar situé derrière sa maison; il se leva aussitôt et s'aperçut que le feu avait pris dans un tas de décombres qui se trouvaient dans le hangar.

Un sac rempli de charbon de bois brûlait également; avec l'aide de quelques voisins M. Deschamps parvint à se rendre maitre du feu.

Les dégâts s'élèvent à environ 100 francs il y a assurance.

Arrestations. — La gendarmerie a procédé à l'arrestation du nommé Jean Martel 18 ans, cantonnier auxiliaire, demeurant à Capelle en Tewel, inculpé d'outrages aux agents de la force publique.

Le malheureux étant en goguette, s'était permis d'insulter le gendarme de service à la gare samedi soir.

Il sera transporté à Lille aujourd'hui.

Fête de la Sainte-Cécile « aux Trouvères ». — La Société chorale les Trouvères a tenu hier soir, son banquet annuel.

Plusieurs discours ont été prononcés par M. Maertens, président, Descheerder, vice-président et par les président et chef de la musique de la Croix Rouge qui assistaient au banquet.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant toute la soirée et le concert improvisé qui suivait le banquet a pleinement réussi.

Tribune publique

Monsieur le Rédacteur,

Samedi soir est venu en discussion au Conseil municipal le Budget des Hospices.

Je sais, de source certaine qu'une somme importante a été consacrée cette année a des travaux de peintures exécutés à l'Hôtel Dieu et qu'un droguiste de la ville, membre du Conseil d'administration du bureau de bienfaisance a fait de nombreuses fournitures pour le même établissement.

Ces divers travaux et fournitures n'ont donné lieu a aucune adjudication. Je crois pourtant savoir qu'une sensible économie eut pu être réalisée si le favoritisme n'avait pas été en usage

Il semble pour beaucoup que ces messieurs des hospices, en prennent trop à leur aise avec l'argent des contribuables et que certains bénéfices prélevés par les protégés de M. Dron trouveraient un emploi plus utile à être consacrés aux malades et aux indigents.

Recevez, Monsieur le rédacteur etc.

Nous nous faisons d'autant plus volontiers l'écho des plaintes de notre correspondant qu'à plusieurs reprises nous avons déjà signalé de pareilles illégalités.

Nous reparlerons bientôt de la gratuité des cours d'études pour les enfants des écoles communales.

On sait que le Conseil municipal approuvant le rapport de M. Théry-Rasson et après l'avis de M. Dron a rejeté le vœu du citoyen Delphin-Dumortier.

LILLE

UNE VIEILLE AFFAIRE

On se souvient du vol audacieux dont fut victime, au mois de mai de cette année, M. Verrier, ancien mercier, rue de Flandre, à Lille. Deux individus se présentèrent chez lui et demandèrent s'il voulait prendre en pension leur tante très âgée, lui offrant pour cela une somme de 20,000 fr., qu'ils disaient avoir dans une valise. M. Verrier accepta. Les étrangers lui laissèrent les 20,000 francs, mais lui demandèrent une garantie; il donna pour 20,000 fr. de titres.

Mais les deux individus substituèrent au coffret contenant l'argent un autre ne contenant rien et disparurent. Le jour même du vol, et avant toute opposition, l'un des individus, A. Cartier, avait déposé ces titres au Crédit Lyonnais, à Lille, comme nantissement d'un prêt de 15,000 francs que lui consentait cet établissement. Le Crédit Lyonnais, ne pouvant négocier les valeurs, avait assigné M. Verrier en mainlevée de l'opposition que celui-ci avait signifiée dès qu'il s'était aperçu du vol, c'est-à-dire dix jours après cet événement.

De son côté, M. Verrier avait introduit une demande reconventionnelle à l'effet de rentrer en possession de ses titres. C'est dans ces conditions que l'affaire s'est présentée devant la première chambre du tribunal civil de Lille. Mᵉ Gervais, au nom de M. Verrier, demandait l'application de l'article 2279 du Code civil, portant qu'en cas de *vol*, l'acheteur des titres volés doit les restituer dans un délai de trois ans, sans indemnité. Mᵉ Fauchille avocat du Crédit Lyonnais, s'appuyant sur la qualification légale d'*escroquerie* donnée aux faits par le commissaire de police, le procureur de la République et le juge d'instruction, demandait que l'article 2279, relatif au seul cas de vol, ne fût pas appliqué à l'exploit du filou Cartier.

Le tribunal, dans son audience dernière, a repoussé les prétentions du Crédit Lyonnais, et, *déclarant que les faits, qualifiés à tort d'escroquerie,* constituaient bien un *vol*, a condamné le Crédit Lyonnais à remettre à M. Verrier, dans la huitaine, les titres qui lui avaient été soustraits.

Au Palais des Beaux-Arts

La question du Palais des Beaux-Arts continue à appeler l'attention des critiques d'art de la presse parisienne. Des appréciations de toutes natures ont été émises à ce sujet. Persuadés que nos lecteurs seront intéressés, nous croyons devoir publier l'appréciation d'un critique d'art, M. Arsène Alexandre, parue dans le *Figaro*.

Après avoir constaté que « l'affaire s'arrangera, car tout s'arrange bien ou mal », M. Arsène Alexandre ajoute: « Ce n'en est pas moins une grave affaire, qui dépasse de beaucoup la portée d'un incident local, et on peut à ce propos faire quelques remarques applicables à des intérêts artistiques qui touchent la France tout entière. »

La conclusion de son article est à citer parce qu'elle touche à un point qui a besoin d'être examiné.

La voici :

« Que faire ? Ce serait simple. Le moyen le plus urgent serait de faire voter une législation nouvelle des musées de province, assimilant, par exemple, leurs trésors d'art aux monuments historiques, qu'il est interdit aux municipalités d'aliéner, de détruire ou même de toucher sans autorisation. Puis d'élaborer une bonne réglementation de ces musées en vue des intérêts non des municipalités, des conservateurs, ou même en vue simplement des intérêts électoraux, mais seulement du public. »

Qu'en pense M. le Maire de Lille?

Elections consulaires

Voici les résultats du scrutin de ballottage des 8 cantons de Lille :

Inscrits, 4.986. — Votants, 980.

Président, MM. A. Thiriez, 729 élu. — Lother, 105. — Divers, 53. — Nuls, 27.

Juges : Dujardin, 663. — Henri Roger, 651. — Decostère, 652. — Georges Porion, 644, élus. — Lother, 111. — Desombre, 53. — Divers, 76. — Nuls, 18.

Juges suppléants : Leblanc, 551, élu. Desombre, 544, élu. — Lother, 325. — Thiriez, 324, — Dujardin, 57. — Roger. — Diners, 42. — Nuls, 3.

Nécrologie. — M. Boulanger, rédacteur à la *Dépêche*, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, âgée de 90 ans.

Nous présentons à M. Boulanger et à sa famille, nos compliments de condoléance.

UNE FEMME BRULÉE VIVE

Hier, vers une heure après-midi, Mme Deweler, âgée de 67 ans, ménagère, demeurant rue Saint-Sauveur, cour Thouret, 3, eut l'imprudence de verser du pétrole dans son poêle afin d'activer le feu.

Le liquide s'enflamma et se répandit sur les vêtements de la pauvre femme qui, en un instant, fut entourée de flammes.

A ses cris, une voisine, Mlle Louise Luce accourut et essaya mais vainement de délivrer la pauvre femme.

D'autres personnes vinrent à son aide et réussirent à arracher les vêtements de la malheureuse, Mme Deweler, qui porte de nombreuses brûlures sur tout le corps a été transportée à l'hôpital Saint-Sauveur, après avoir reçu les soins du docteur Hochstette.

Son état est désespéré.

Arbre de Noël. — La distribution des vêtements, jouets, coquilles et oranges à 5000 enfants pauvres de *toutes* les écoles de la ville aura lieu le jour de Noël, à deux heures et demie précises, au Palais-Rameau, sous la présidence de M. Géry Legrand, sénateur-maire. Le public sera admis à assister à cette distribution. Prix d'entrée 0,50 centimes. — Entrée par la serre du Palais.

L'Orchestre Colonne à Lille. — Le célèbre orchestre Colonne donnera, au profit de l'Œuvre de l'Arbre de Noël, une matinée concert, à l'Hippodrome de Lille, le *dimanche 5 janvier*, à 3 heures de l'après-midi.

La location des places est ouverte, dès aujourd'hui, chez M. François, éditeur de musique, boulevard de la Liberté, 109, Lille. — On peut se procurer des secondes et des troisièmes, sans augmentation de prix chez les principaux marchands de musique et au Siège du Comité, 111, rue Nationale, café Bulens fils.

Prix des places :

Stalles de face,	10 fr.,	en location,	11 fr.
Stalles de côté,	7 —	—	8
Premières,	5 —	—	5 50
Secondes,	3 —	—	3
Troisièmes,	1 —	—	1

A la Gendarmerie. — Le nombre des brigades de gendarmerie, qui était de huit vient d'être porté à dix, s'augmentant ainsi de deux brigades à cheval.

Pour loger les nouveaux gendarmes, des bâtiments ont été construits sur le prolongement de la caserne de l'hôpital Saint-Sauveur.

A propos d'une mort mystérieuse. — Dans un récent numéro, nous avons annoncé que Mme Arnoud, 37 ans, cartomancienne, 46, rue des Pyramides, avait succombé, presque subitement dans la nuit de jeudi à vendredi. Nous avions dit aussi que le bruit s'était répandu que ce décès n'était pas naturel.

L'autopsie faite par M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine, a revélé que la mort de M. Arnoud a été provoquée par un accès épileptique.

Une nouvelle fanfare. — On nous communique l'avis suivant :

Une fanfare, à St-Maurice banlieue, est en formation ; messieurs les musiciens qui désireraient en faire partie peuvent se faire inscrire chaque jour chez MM. Dubrulle, cafetier, rue du Faubourg de Roubaix, 119; Pleis, rue du Faubourg de Roubaix, 179 et Berlemont, rue St Gabriel, 69.

Nous souhaitons bonne et prompte réussite à cette nouvelle fanfare. Le faubourg St-Maurice est suffisamment délaissé, c'est une bonne idée qui réussira ; on nous assure qu'une vingtaine de personnes se sont déjà fait inscrire.

Les fourneaux économiques

Des distributions d'aliments auront lieu à partir du lundi 23 décembre 1895, tous les jours de onze heures et demie à une heure et de cinq heures et demie à sept heures du soir. Le dimanche il ne sera fait que la distribution de onze heures et demie à une heure.

Voici les lieux de distribution: Bureau de bienfaisance, rue de la Halloterie : Ancienne église de Wazennes, rue Manuel ; Dépotoir, rue du Béguinage ; Ancienne école municipale, rue Lottin ; Poste des Sapeurs-Pompiers de Fives, rue du Faubourg-de-Tournai: Moulins-Lille, rue Fénelon, école municipale de garçons.

Le prix de la portion est fixé comme suit 1/2 litre de bouillon, 5 centimes, 10 grammes de viande, 15 centimes, 1/2 litre de pommes de terre, 5 centimes, 1/3 de litre de *haricots, 5 centimes.*

Aucune portion de viande ne pourra être délivrée sans être accompagnée d'une portion de bouillon.

Des dépôts de bons seront établis à proximité de chaque fourneau.

Les personnes qui désireraient acquérir des bons d'aliments pourront s'adresser à M. Pascal, rue de Bouvines, 2, et au concierge de l'Hotel de Ville.

Association des Anciens élèves des écoles laïques de St-Sauveur. — L'Association amicale des Anciens élèves des écoles laïques du quartier Saint-Sauveur, organise pour dimanche prochain 29 courant, dans la salle Gérard, rue de Béthune, 47, une fête bachique qui sera précédée d'une conférence populaire. Le conférencier, M. Cavro, directeur de l'école de la rue Boisly a choisi pour sujet: la Russie (histoire, mœurs et coutumes, gouvernement, etc.).

Nous ne doutons pas que l'initiative prise par l'Association de Saint-Sauveur — qui en même temps qu'elle offre à ses adhérents des concerts et jeux, a l'intention d'organiser une série de conférences scientifiques et littéraires — n'obtienne un réel succès.

IMPUISSANCE! PILULES SPITAELS Effet immédiat. — 4 francs. SPITAELS, pharmacien, à Lille. — Envoi discret.

PETIT INDICATEUR
de l'ÉGALITÉ

Service d'Hiver

AU DÉPART DE ROUBAIX

ROUBAIX A CROIX-WASQUEHAL ET LILLE. — 5.58 6.38 7.27 8.20 9.18 10.13 11.45 12.28 12.48 1.38 1.58 2.38 3.11 3.57 4.58 6.08 6.23 6.48 7.23 8.28 9.47 10.48 11.46

Trains-Tramways de Roubaix à Lille. — 5.38 7.38 9.28 10.38 1.03 2.51 4.35 8.38

ROUBAIX A PARIS. — 5.58 7.28 exp. 8.20 12.28 exp. 3.11 6.23 exp. 8.28 9.48

ROUBAIX A TOURCOING. — 5.20 6.15 7.20 8.15 8.35 9.20 10.24 11.05 12.30 1.20 1.48 2.40 3.20 4.20 5.22 5.58 7.20 8.00 8.27 9.50 10.38 11.15 12.42

Trains-Tramways de Roubaix à Tourcoing. — 6.38 7.43 10.08 12.16 2.18 4.03 6.38 7.01 9.18

ROUBAIX A MOUSCRON. — 5.20 6.15 7.20 8.35 10.24 11.05 1.20 2.40 4.20 5.22 5.58 7.20 8.27 9.50

ROUBAIX A MENIN. — 6.20 8.15 9.20 1.20 4.20 5.58 7.01

ROUBAIX A CALAIS. — 5.58 10.13 12.48 2.28 3.57 6.08 10.28

ROUBAIX A BRUXELLES. — 5.20 8.35 11.05 2.40 5.22

ROUBAIX A COURTRAI ET GAND. — 5.20 6.15 7.20 8.35 10.24 11.05 2.40 5.22 5.58 8.27

ROUBAIX A TOURNAI. — 6.15 8.35 10.24 1.20 2.40 5.22 7.20 8.27

ROUBAIX A OSTENDE. — 6.15 11.05 2.40 5.22

AU DÉPART DE LILLE et stations diverses

LILLE A CROIX-WASQUEHAL ET ROUBAIX. — 5.00 5.55 7.00 7.55 8.15 9.00 10.04 10.45 12.10 1.00 1.28 2.20 3.00 4.00 5.02 5.40 7.00 7.40 8.07 9.30 10.18 10.55 12.22

Trains-Tramways de Lille à Roubaix. — 6.10 7.15 9.40 11.45 1.50 3.40 6.05 6.30 8.50

PARIS A ROUBAIX. — 5.50 8.05 10.00 1.05 3.05 7.25 exp. 8.30 11.10

TOURCOING A ROUBAIX. — 5.50 6.30 7.20 8.12 9.10 10.05 11.37 12.20 12.40 1.30 1.50 2.20 3.03 3.50 4.50 6.01 6.15 6.40 7.15 8.20 9.39 10.40 11.38

Trains-Tramways de Tourcoing à Roubaix. — 5.25 7.30 9.20 10.30 12.53 2.43 4.27 7.20 8.30

MOUSCRON A ROUBAIX. — 6.43 7.50 8.48 9.38 11.12 11.56 12.16 3.23 4.26 5.39 6.16 7.57 9.16 10.16

MENIN A ROUBAIX. — 7.19 9.12 11.48 3.34 6.11 8.47

CALAIS A ROUBAIX. — 1.25 6.33 9.25 10.03 12.47 1.45 2.55 3.12 4.42 6.01 7.08 9.31

BRUXELLES A ROUBAIX. — 4.52 8.14 12.05 6.31

GAND A COURTRAI ET ROUBAIX. — 4.55 8.19 9.19 11.10 1.12 3.57 5.08 6.47 7.08

TOURNAI A ROUBAIX. — 5.13 6.14 8.33 10.16 11.09 1.53 4.51 8.41

OSTENDE A ROUBAIX. — 6.57 12.09 4.05 6.03

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND THÉATRE DE LILLE

Direction : A. VIGUIER

Lundi 23 décembre

Bureau à 4 h. 1/2 — Rideau à 5 h.

Spectacle extraordinaire.

LA FILLE DE MADAME ANGOT, opérette en 4 actes,

On commencera par :

LA REINE MARGOT, drame.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 22 décembre 1895.

Henri Selosse, rue des Loups, 4. — Gabrielle Dubar, rue de la Potennerie, impasse Guillaume Lefebvre. — Arthur Corbillon, rue de France, cour Gosman, 1. — Jeanne Pycke, rue Christophe Colomb, 28. — Augustine Masse, boulevard de Strasbourg, 47. — Palmyre Dervaux, rue et cour Voltaire, 3.

Décès. — Jeanne Vienne, 7 mois, rue de l'Ermitage, cour Billot, 4. — Hélène Etévet, 2 ans 11 mois, rue Bernard, cour Demarcq, 2. — Marie Soyez, 65 ans, rue Descartes, fort Sion, 7. — Louise Spilers, 2 ans, rue des Longues-Haies, cour Frère, 3. — Alphonse Maeght, 9 mois, rue de l'Ermitage, cour Billot, 22. — François Alfvoet, 3 mois, rue Franklin, cour Cornille, 1. — Florance Roan, 19 ans, rue des Longues-Haies, 181.

Publications de mariages du 22 décembre — Entre Gustave Bayart, 24 ans, commerçant, rue Daubenton, 156 et Julie Lauwers, 23 ans, couturière, rue Parmentier, 17. — Jules Fauvarque, 24 ans, fabricant, rue Nain, 30 et Suzanne Heyndrick, 20 ans, sans profession, boulevard de Paris, 127. — Hyppolite Devenghele, 23 ans, rentreur, rue de la Lys, 21 et Marie Mécon, 23 ans, piqueuse, rue de la Lys, fort Wattel, 19.

Arthur Masse, 26 ans, apprêteur, rue d'Alma, fort Frasez, 52 et Alice Ridel, 23 ans, cuisinière, rue d'Alma, fort Frasez, 12. — Jules Frappez, 38 ans, garçon brasseur, route de Leers, maisons Tiers, et Marie Blanche, 29 ans, couturière même adresse. — Jules Landuyt, 24 ans, tisserand, rue de la Redoute, 77 et Zoé Sabbe, 19 ans, servante, rue du Château, 5.

François Lampaert, 21 ans, rentreur, rue Fabert, 14, et Louisa Delabarre, 22 ans, tisserande, rue des Filatures, 9. — Victor Lequenne, 22 ans, employé de commerce à Croix, et Irma Ménard, 22 ans, dévideuse, rue de Lille, 205. — Benjamin Wattel, 26 ans, liseur, rue de la Redoute, 62, et Marie Cornille, 22 ans, sans profession, rue de la Fosse-aux-Chênes, 75.

Amédée Jauniaux, 27 ans, portefaix, rue Beaurewaert, 28, et Marie Florin, 30 ans, soigneuse, id. — Ernest Rogez, 29 ans, marchand-boucher, rue Fourcroy, 36, et Angette Castel, 30 ans, id., rue d'Alma, 166. — Jean-Baptiste Pennel, 38 ans, sans profession, rue de Lille, 24, et Julia Hertogh, 33 ans, id., rue Dommartin.

Maurice Wagnon, 29 ans, tisserand, rue de Mouvaux, 7 et Marie Vandenberghe, 31 ans, papillonneuse, rue Planche Trouée, 1. — Henri Dhaze, 47 ans, journalier, rue Duflot, cour Deschamps, 5 et Adèle Hardaen, 48 ans, même cour 6. — Emile Dubart, 25 ans, tourneur en fer, rue du Fort, 35 et Clémence Prouvost, 22 ans, fille de bureau, même rue, 10.

Pierre Ectesonne, 27 ans, fondeur, rue des Longues Haies, 130 et Marie Ottevaere, servante, même adresse. — Gustave Rondage, 27 ans, employé de banque à Roubaix et Pauline Honorez, 19 ans, sans profession à Croix. — Henri Florin, 26 ans, boulanger à Wattrelos et Flore Roussel, 26 ans, ménagère à Roubaix.

Georges Leclercq, 23 ans, sans profession à Tourcoing et Jeanne Lehembre, 22 ans, sans profession, rue Daubenton, 84. — Edmond Leroux, 31 ans, industriel Grand'Rue, 21 et Hélène Screpel, 20 ans, sans profession, rue Charles-Quint, 28. — Edmond Henuton, 26 ans, dessinateur, rue de Lille; 9 et Marie Ransy, 25 ans, sans profession, rue Lacroix, 124.

Alphonse Maine, 38 ans, trieur de laines, rue Saint-Roch, 22 et Léontine Van Neste, 35 ans, rue St-Roch, 20. — Constantin Laporte, 45 ans, menuisier, rue Delespierre, 17 et Marie Dejonghe, 34 ans, bobineuse, rue Delespierre, 17. — Arthur Verhaeghe, 25 ans, tisserand, rue de Flandre, 39 et Marie Verhelst, 26 ans, ménagère rue de Flandre, 39.

Willebrord Debruyne, 45 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 126, et Louise De Wilde, 26 ans, journalière, rue des Longues-Haies, 136. — Arthur Hespel, 24 ans, chanteur ambulant à Lille, et Adolphine Verhaegen, 24 ans, ménagère à Roubaix.

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille, imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.